
Communiqué labellisation du 15 novembre 2011

Dans le contexte actuel d'accélération des processus académiques, départementaux ou locaux de labellisation OFPTLV des CIO, SUD éducation :

- **rappelle son opposition franche à la loi OFPTLV** et au décret mettant en œuvre le label national « Orientation pour tous – pôle information et orientation sur les formations et les métiers ». Il s'agit ici de refuser d'instaurer un « grand service » d'information et de conseil qui fait l'amalgame entre orientation scolaire et insertion professionnelle d'une part et enseignement professionnel et formation continue d'autre part. SUD éducation considère que des publics confrontés à des questionnements qui relèvent de problématiques complètement différentes (jeunes dans la construction de leurs parcours scolaires, demandeurs d'emploi, salariés en demande de formation continue...) ne peuvent relever d'un service unique.
- **Dénonce l'absence totale de transparence dans la mise en place de cette labellisation** alors que les CIO sont questionnés sur leurs caractéristiques dans cette perspective voire dans certains cas sollicités pour des conventionnements locaux. Cette opacité se ressent à tous les niveaux : des rectorats vers les SAIO, des SAIO vers les CIO et parfois même des Directeurs de CIO vers les Conseillers d'Orientation Psychologues.
- **Appelle les équipes de CIO à ne prendre aucune initiative en terme de labellisation.** Pour SUD éducation la labellisation, c'est la fin annoncée du service public d'orientation de l'éducation nationale et donc des CIO, des COP et de leurs spécificités professionnelles.